

# LINGUISTIQUE TEXTUELLE

## MODULE 2 : LA TEXTUALITE : COHESION ET COHERENCE

L'unité d'un texte résulte de contraintes placées à deux niveaux distincts mais dichotomiques constituant d'ailleurs les deux concepts clés de la linguistique textuelle : la cohérence et la cohésion.

La notion de cohérence textuelle, au sens large, renvoie à tous les éléments qui font qu'une suite de phrases forme une unité, constitue un texte adapté. Ces éléments sont d'ordre linguistique et d'ordre contextuel. Selon que l'on mettra davantage l'accent sur « l'entrelacement » des phénomènes linguistiques qui tissent l'enchaînement des idées dans un texte ou sur le caractère approprié d'un discours dans un contexte donné, on emploiera, de façon plus spécifique, les mots *cohésion* ou *cohérence*.

### 2.1 La cohésion textuelle

Le texte est un ensemble cohésif susceptible de faire comprendre l'intentionnalité communicative de l'auteur. Il n'existe donc que par la qualité des relations qui se nouent entre les différentes unités lexicales et sémantiques qui le composent. C'est cette liaison qui constitue la **cohésion textuelle**.

La cohésion textuelle se définit donc comme le lien qui unit sémantiquement et linguistiquement les différentes séquences (propositions) du texte. Elle détermine si une proposition bien formée est appropriée au contexte et est produite par les apports nouveaux d'informations qui viennent s'ajouter aux informations déjà disponibles. En effet, un texte qui ne se renouvelle pas n'a plus de valeur : il ne progresse plus, il ne peut être accepté comme *texte*. La cohésion représente par conséquent l'élément fondamental de la textualité.

La cohésion se vérifie sur l'axe syntagmatique du déroulement linéaire du texte. Lorsqu'on étudie la cohésion d'un texte, on s'attache surtout aux mécanismes strictement linguistiques qui régissent les relations entre syntagmes dans la proposition et entre propositions dans le texte (reprise de certains syntagmes, connecteurs, progression thématique).

- (1) *Lucky Luc tire plus vite que son ombre. Lucky Luc tire plus vite que son ombre.  
Lucky Luc tire plus vite que son ombre. Lucky Luc tire plus vite que son ombre.  
Lucky Luc tire plus vite que son ombre. Lucky Luc tire plus vite que son ombre.*
- (2) *C'est le fermier qui a semé le grain qui a mangé le coq qui a chanté le matin qui a réveillé le gardien tout fatigué.*
- (3) *Il fallut du temps à Maigret pour mettre la main sur l'assassin du ministre. Il a cru tout d'abord... Puis il a cherché du côté de... Après bien des péripéties, il a enfin trouvé la trace de ce criminel abominable.*

Dans l'exemple (1), il n'y a pas d'apport nouveau d'information, la cohésion manque par conséquent. Dans l'exemple (2), les informations sont en permanence renouvelées mais les propositions sont seulement juxtaposées sans connecteurs logiques appropriés pour assurer ce lien qui fait la cohésion. Il n'y a donc pas de cohésion dans l'exemple (2) non plus. L'exemple (3) illustre au mieux la notion de cohésion textuelle.

## 2.2 La cohérence textuelle

La cohérence, 2<sup>ème</sup> volet de la condition textuelle, renvoie aux propriétés du texte qui assurent son **interprétabilité**. C'est un phénomène complexe du fait qu'il relève de plusieurs paramètres linguistiques et extralinguistiques.

La cohérence d'un texte résulte de contraintes qui portent sur l'organisation d'ensemble de ce texte, en fonction du genre de discours dont il relève. Elle fait intervenir le contexte dans un sens plus large que la notion de cohésion. En effet, ce ne sont pas seulement les éléments linguistiques du contexte qui sont envisagés mais aussi la situation extralinguistique ainsi que la proportion de connaissances du monde qui interviennent dans les enchaînements textuels.

**La cohérence textuelle** se mesure donc moins dans la linéarité des séquences du texte qui est le domaine de la cohésion que d'un point de vue global. Outre les connaissances du monde qui interviennent, l'étude de la cohérence se fonde sur l'analyse de **l'implicite** que renferme le texte, sur l'orientation de l'argumentation vers un but, sur le respect du principe de coopération et de maximes de conversation (cf. Paul Grice).

La cohérence concerne notamment le choix qui est fait entre tel ou tel argument pour arriver à un but dans le respect des règles de conversation. Ce choix se fait à l'intérieur d'un paradigme d'arguments qui auraient pu être invoqués. C'est pourquoi on considère la cohérence comme une propriété qui concerne l'axe paradigmatique.

Soit l'exemple suivant (cf. Siouffi & Raemdonck, 2009 : 113)

(4) *Pourquoi le Professeur Tournesol vient-il à la Sorbonne en patins à roulettes ?*

Trois réponses sont proposées :

- a. *Parce qu'il a cours.*
- b. *Parce que le métro est en grève.*
- c. *Parce qu'il est fou.*

La réponse (c) paraît la meilleure. En effet, si au niveau de la cohésion, les 3 réponses se valent (le *cours* répond à *Sorbonne* ; le *métro* à *patins à roulettes*), la réponse (c) est plus conforme aux connaissances que nous partageons à propos du Professeur Tournesol, à savoir que c'est un savant fou.

Michel Charolles propose 4 règles essentielles assurant la cohérence d'un texte : les règles de la répétition, de progression, de non contradiction et de relation.

- **La règle de la répétition** : la cohérence d'un texte repose sur les différentes reprises qui émaillent les énoncés en vue de former une chaîne référentielle ou une chaîne anaphorique au moyen de réseaux anaphoriques. Ces réseaux consistent à reprendre

partiellement ou entièrement des unités ou des idées émises antérieurement. Les reprises s'effectuent par le truchement des pronoms, noms et autres catégories lexicales et procédés stylistiques.

- **La règle de progression** : elle permet l'évolution du texte en faisant reprendre une information. En effet, un texte qui change brutalement de thème, sans transition, provoque une brisure isotopique (isotopie : continuité de thèmes).
- **La règle de non contradiction** : cette règle pose que, pour qu'un texte soit cohérent, aucun élément sémantique interne ne doit rentrer en contradiction avec un contenu de la même proposition, que ce contenu soit explicite ou implicite. Aucune assertion ne doit contredire une réalité concrète, factuelle ou extralinguistique.

(5) *Sa tante est veuve depuis deux ans. Il a rendez-vous avec son mari.*

(6) *Ce jeune célibataire a rendez-vous avec son épouse demain.*

- **La règle de relation ou de congruence** : elle concerne les rapports sémantiques entre les propositions. Elle traite des fonctions pragmatiques relatives à l'utilisation et au fonctionnement des connecteurs assurant les différentes articulations logiques et sémantiques des propositions.

Les notions de **cohésion** et de **cohérence** sont devenues des **concepts clés de la linguistique textuelle**. Il est difficile de tracer une frontière nette entre leurs champs d'application même si ce couple renvoie à des oppositions fondamentales comme sémantique / pragmatique ou axe syntagmatique / axe paradigmatique. De ce fait, La linguistique textuelle est partagée entre deux tendances divergentes :

- Ceux qui ont une conception très « localiste » de la textualité : ils étudient, en s'appuyant sur les marquages linguistiques, les processus par lesquels les locuteurs construisent des relations entre les unités du texte.
- Ceux qui s'intéressent à la fois à la cohérence (en s'appuyant sur le genre de discours dont relève le texte) et à la cohésion. Cette perception est plus proche de l'analyse du discours.

Ces divergences s'expliquent par la nature ambiguë du **texte** qui est, d'une part, **un réseau de relations internes entre des unités linguistiques**, d'autre part, **un fait culturel, contraint par un ensemble spécifique de normes relatives à une société donnée**. En fonction de ses objectifs, le linguiste mettra l'accent sur l'une ou l'autre de ces deux faces de la textualité.